



---

## La CGT ne participera pas à la déclinaison Fonction publique du Conseil National de la Refondation

---

Le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques organise le 28 octobre une journée consacrée à l'avenir des services publics, inscrite dans le cadre du Conseil National de la Refondation.

En cohérence avec la position définie par la CGT au plan interprofessionnel, la CGT Fonction publique ne participera pas à cette réunion.

Usurpant de façon indécente le sigle du glorieux Conseil National de la Résistance, le Conseil National de la Refondation constitue un outil de contournement du Parlement et des instances de représentation des personnels, telles que le Conseil Commun de la Fonction publique.

Les récentes déclarations mensongères du ministre Guerini selon lesquelles les organisations syndicales de la Fonction publique seraient d'accord pour n'aborder la question salariale que début 2023 confirment la duplicité de ce gouvernement. Celui-ci ne conçoit au fond le dialogue que sous la forme de la présentation de ses décisions et de leur aménagement à la marge.

Compte tenu du caractère artificiel et biaisé de la journée du 28 octobre, les conditions de la participation de la CGT ne sont donc évidemment pas réunies, a fortiori dans un contexte marqué par le recours aux réquisitions contre les grévistes des industries pétrolières et par le refus d'augmenter le SMIC et le point d'indice dans la Fonction publique.

Face à un gouvernement qui n'est en réalité sensible qu'au rapport de force, la CGT poursuit sa démarche de construction des mobilisations indispensables pour gagner sur les revendications, dans l'intérêt du service public, de ses personnels et usagers.

Montreuil, le 25 octobre 2022